

## **Communiqué de presse**

Autisme France trouve consternants les attendus du jugement qui censure de fait le Mur à la suite de la plainte de trois des psychanalystes interviewés.

Les psychanalystes ne sont pourtant pas co-auteurs du documentaire, comme le reconnaît le jugement.

Ce qui est choquant dans « le Mur », c'est le contenu des réponses, pas le montage qui en est fait. Ce qui choque, c'est d'entendre pour la première fois publiquement les discours qui sont tenus en privé aux familles depuis des décennies pour les culpabiliser.

La Haute Autorité de Santé l'a écrit : l'autisme est un trouble neuro-développemental et l'étiologie qui met en avant l'environnement familial est une erreur. Une erreur médicale demande une réparation car l'absence d'éducation a entraîné une perte de chance pour les personnes autistes.

Les pouvoirs publics ont dit publiquement à la journée parlementaire sur l'autisme qu'il fallait tourner la page de la psychanalyse : dans le champ de l'autisme, c'est une pratique appuyée sur une étiologie fautive de l'autisme, et non évaluée, imposée aux familles contre leur choix.

Dans un pays où la presse est libre, les psychanalystes doivent accepter que leurs théories soient démocratiquement mises sur la place publique, connues et discutées.

**Autisme France**

Association Reconnue d'Utilité Publique

Téléphone : 04 93 46 01 77 – Fax : 04 93 46 01 14

Site internet : [www.autismefrance.org](http://www.autismefrance.org) – e-mail : [autisme.france@wanadoo.fr](mailto:autisme.france@wanadoo.fr)